

## Rentrée scolaire : des capteurs de CO2 dans les établissements scolaires de Normandie

*Eric Hallouard, secrétaire général de la FSU de l'Orne.*

4 minutes

---

Pour cette rentrée scolaire, un capteur de CO2 a été installé dans chaque collège public de l'Orne. Une initiative du Conseil départemental, en réponse à la préconisation du ministère de l'Éducation nationale qui prévoit la généralisation des capteurs de CO2 dans les établissements scolaires.

Le ministère de l'Éducation nationale l'écrit noir sur blanc [sur son site internet](#). L'équipement des écoles et des établissements scolaires en capteurs de CO2 est très fortement recommandé pour cette rentrée 2021. Ces outils permettent d'alerter quand il faut aérer la salle de classe ou la cantine et donc d'offrir une arme supplémentaire dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Le Conseil départemental de l'Orne vient d'installer un capteur de CO2 dans chacun des trente-et-un collèges publics dont il a la charge.

On a fait livrer des capteurs mobiles qui enregistrent la température de la pièce, la concentration de CO2 dans l'air et le taux d'humidité. On a fait le choix de capteurs mobiles pour donner la latitude aux chefs d'établissements de les changer de place.

Françoise Serrandour, responsable de la jeunesse et de l'éducation au Conseil départemental de l'Orne.

L'achat de ces trente-et-un capteurs de CO2 représente un investissement de treize mille euros pour le département de l'Orne, soit plus de trois cents euros pièce.

### Insuffisant pour les syndicats

L'installation d'un capteur dans chaque collège public du département de l'Orne n'est pas suffisant pour les syndicats

d'enseignants. La FSU 61 estime qu'il faudrait un capteur par classe et non par établissement.

C'est bien que le conseil départemental est investi dans des capteurs, mais ce n'est pas à la hauteur de la crise sanitaire. Il faut se donner les moyens de se protéger pour pouvoir garder les établissements ouverts.



Ils existent de nombreux modèles de capteurs de CO2 sur le marché. • © Patrick Genthon/Radio France/Maxppp

## Qui va payer la facture ?

Si le Conseil départemental de l'Orne a pris les devants en installant un capteur dans ses collèges, beaucoup de collectivités normandes en sont encore au stade de la réflexion. La recommandation du ministère concernant en effet tous les établissements scolaires, les écoles qui dépendent des municipalités et les lycées dont la charge incombe à la région. Si le Conseil régional de Normandie discute avec le ministère de l'Éducation nationale pour le financement de ces appareils, il n'a pas attendu les recommandations de l'état pour investir dans des capteurs de CO2. Dans le cadre de sa politique de rénovation des lycées, la région a déjà installé une centaine de capteurs de CO2 dans sept établissements.

Nous allons installés d'ici la fin du mois de septembre quatre-cent-cinquante nouveaux capteurs dans les lycées de la région. Ils

seront placés prioritairement dans les espaces communs, là où beaucoup de monde circulent sans masque.

Bertrand Deniaud, Vice-président de la Région Normandie en charge des lycées et de l'éducation

La région Normandie qui s'occupe de la rénovation et de l'équipement de cent-quarante-cinq lycées sur son territoire a déjà investi près de deux cent mille euros dans l'achat de ces capteurs de CO2.

Poursuivre votre lecture sur ces sujets